

LES OFFRES

édition octobre 2025

id77.fr















T AMÉNAGEMENT / URBANISME

Mieux connaître un territoire, s'interroger sur son devenir, définir et porter un projet d'aménagement

- Établir un diagnostic préalable du territoire (CO1) et comprendre ses réalités sociodémographiques (C83)
- Identifier les enjeux et définir un projet d'aménagement et de développement du territoire concerné (C80, C02, C70, C33)
- Élaborer les documents d'urbanisme (C03)
- Définir un projet d'aménagement opérationnel d'ensemble, de logements, ou d'activité économique (C04, C05, C62), de revalorisation d'emprises foncières (C10, C11, C31, C27) en lien avec les promoteurs (C30)
- Identifier les financements potentiels d'un projet (C69) y compris européens (C78)

Les actions de sensibilisation liées au montage d'une opération d'aménagement ou immobilière (S13, S14, S15) et à ZAN/SDRIF-E (S21)



ÉQUIPEMENTS / ESPACES PUBLICS

Prendre en compte les contraintes et les atouts d'un site, aider à la formalisation d'un programme, anticiper sur les besoins d'une gestion durable

- Conseiller pour l'établissement d'un programme de création, de réhabilitation ou de prise en compte de l'entretien de bâtiments ou d'espaces publics (C06, C09)
- Accompagner dans le diagnostic et le montage d'un projet de désimperméabilisation d'espaces publics (C86)
- Définir les besoins en sécurité des espaces publics et élaborer un projet de développement d'équipements de type vidéo-protection (C85)





🕱 SOLIDARITÉ

Accompagner la mise en œuvre d'une politique sociale

- Établir le portrait sociodémographique de la commune (C84)
- Accompagner la collectivité dans la création d'établissements dédiés à la petite enfance et à la parentalité (C90, C91)

MOBILITÉS / VOIRIE

Accompagner les démarches et projets de sécurité routière, promouvoir les liaisons douces, participer aux réflexions locales sur les transports en commun et les nouvelles mobilités

Conseiller en matière de voirie communale, de cheminements piétons, cycles et personnes à mobilité réduite (PMR), en évaluant les contraintes et en recherchant des solutions techniques et des financements adéquats (C36)

Conseiller et participer aux réflexions locales sur les transports collectifs et les infrastructures associées de type pôle gare, gare routière, points d'arrêt (C53, C54, C55, C67)

 Conseiller les collectivités sur la sécurisation des points d'arrêt de transports en commun (C36, C67)

Les ressources documentaires à disposition : malle pédagogique « Sensibilisation à la sécurité routière » (R51)





ENVIRONNEMENT / PAYSAGE

Connaître et valoriser la diversité des paysages, protéger les espaces naturels et les milieux remarquables

- Accompagner la restauration, la valorisation et la gestion de l'environnement et de la biodiversité pour un milieu naturel, une zone humide, un espace naturel sensible, un espace vert (C12, C14, C29, C34, C35, C63) ou pour l'obtention de la première fleur du label des villes et villages fleuris (C79)
- Accompagner à la sensibilisation et la communication environnementale (C48)
- Accompagner la valorisation, la sensibilisation et la gestion des arbres et des paysages (C08, C49, C64, C65)
- Aider à la préservation du patrimoine communal des chemins ruraux (PDIPR) et à l'établissement de liaisons douces (C28)

Les actions de sensibilisation à l'environnement auprès de citoyens, d'élus, d'agents ou de scolaires (S01, S02, S03)

Les actions de sensibilisation en arboriculture (S05, S06, S07, S09, S10)





Soutenir et promouvoir des actions visant à favoriser l'insertion professionnelle

- Conseiller et accompagner la mise en œuvre de la clause sociale dans un marché public (C38)
- Accompagner le recrutement et l'accueil de salarié en contrat aidé (C39)
- Faire appel à un atelier chantier d'insertion pour rénover ou entretenir un patrimoine bâti (C72), aménager des locaux et logements (C73), restaurer et aménager le milieu naturel (C74)



EAU / ASSAINISSEMENT

Anticiper et déterminer des mesures contre les inondations, accompagner les prises de compétence en matière d'eau et d'assainissement

- Accompagner la gestion du risque d'inondation et des milieux aquatiques (C22); accompagner à l'entretien des cours d'eau (C20) en lien avec l'accompagnement environnemental prévu en C14
- Accompagner les prises de compétence en matière d'eau potable, mettre en œuvre un projet d'eau potable, l'optimiser et le gérer ainsi que la ressource, forages et aires d'alimentation (C17, C18, C19)
- Accompagner la collectivité dans la prise de compétence assainissement, ou la mise en œuvre d'un projet (eaux usées, eaux pluviales) collectif ou non collectif (C15, C17)
- Surveiller la qualité sanitaire de l'eau (C23, C24)

Les ressources documentaires à disposition : expositions sur l'eau (R64...)



TOURISME

Contribuer à l'attractivité du territoire, établir des diagnostics, assister les démarches stratégiques, accompagner les projets touristiques

- Accompagner la définition d'une stratégie de développement touristique et la réalisation de projets touristiques (C57, C59)
- Conseiller dans la démarche de marketing territorial (C60)



CULTURE / ARCHIVES / PATRIMOINE

Développer une offre culturelle, disposer de conseils pour protéger et valoriser le patrimoine et les archives

- Accompagner la mise en œuvre de projets culturels en vue de la définition d'une politique d'aménagement culturel du territoire (C40), et la mise en réseau d'équipements (C43)
- Disposer de conseils pour protéger, restaurer et valoriser le patrimoine mobilier et immobilier protégé ou non protégé (C41, C42, C75)
- Accompagner la conservation et la gestion des archives (C46), et aider aux recherches et études historiques et valorisations (C45, C92)
- Accompagner les projets de lecture publique (C76)

Les ressources documentaires à disposition : expositions historiques (R04 à R14, R70); · supports pédagogiques (R15 à R18, R60, R75) ; expositions itinérantes des musées (R72 à R74)



😚 CLIMAT / ÉNERGIE

Favoriser la transition énergétique et accompagner les collectivités dans leurs actions

Accompagner les collectivités dans le développement et l'installation d'unité de méthanisation (C81)

Les ressources documentaires à disposition :

Les actions de sensibilisation en environnement auprès de citoyens, des élus et agents ou des scolaires (S01, S02, S03)



Avant-propos

fin d'améliorer le cadre de vie des Seine-et-Marnais, notre
Département porte l'ambition d'être le premier partenaire des communes et intercommunalités. Pour ce faire, nous avons mis à disposition des collectivités locales et des élus les compétences, l'expertise et le savoir-faire de nos services ainsi que de nos organismes associés, rassemblés au sein d'une structure unique ID77.

Créé en 2018 par le Département, ID77 (Ingénierie Départementale 77) est un Groupement d'intérêt public qui est devenu en quelques années un interlocuteur privilégié pour plus de 400 collectivités seine-et-marnaises. Grâce à ID77, le Département met l'expérience et la proximité au service des communes et des intercommunalités.

ID77 vous accompagne ainsi dans l'étude et la réalisation des projets structurants pour votre territoire avec des conseils techniques et un suivi personnalisé, ayant pour objectif commun de favoriser l'attractivité de la Seine-et-Marne.

ID77, c'est aussi la mise à disposition d'un ensemble d'expositions et d'actions de sensibilisation. Toutes ces offres sont disponibles en ligne sur id77.fr, avec leur contenu et les modalités pratiques de mise en œuvre. Ainsi, pour chaque offre activée sur le site, un interlocuteur unique sera désigné et sera votre contact privilégié tout au long du processus.



un interlocuteur unique, des compétences et des experts mis à disposition!





Hôtel du Département CS 50377 77010 Melun cedex

01 64 14 73 56



www.id77.fr

Réseaux sociaux







